



Assemblée générale

Distr. générale
6 avril 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session

Point 16 a) de l'ordre du jour

**Élections aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires
et autres élections : élection de sept membres du Comité du programme
et de la coordination**

Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination

Note du Secrétaire général

Additif

1. Par sa décision 1999/210 du 5 février 1999, le Conseil économique et social, outre qu'il a présenté la candidature d'un État Membre aux fins d'élection par l'Assemblée générale à sa cinquante-troisième session au Comité du programme et de la coordination (voir A/53/440/Add.1), a reporté à une session ultérieure la présentation de la candidature d'un membre à choisir parmi les États d'Europe occidentale et autres États pour un mandat prenant effet à la date de l'élection et venant à expiration le 31 décembre 1999.
2. À la reprise de sa session d'organisation pour 1999, le 25 mars 1999, le Conseil a présenté la candidature du Portugal aux fins d'élection par l'Assemblée (voir décision du Conseil 1999/210 B).

* Nouveau tirage pour raisons techniques.